

Communiqué de presse du 14 octobre 2008

Soutien à la Case de Santé

La Case de Santé (1), à Toulouse, démontre qu'il est possible aujourd'hui d'offrir à la population un espace de soins novateur. Cette Maison de Santé est insérée dans un quartier populaire, là où les conditions de vie sont difficiles. En pratiquant le tiers-payant intégral, en faisant de la prévention, de l'éducation, en associant les personnes malades à la vie de la Case de Santé, l'équipe pluridisciplinaire de la Case de Santé prouve qu'il est possible de faire de la « santé » autrement.

Malheureusement, une fois de plus, la duplicité du discours des pouvoirs publics est active.

D'un côté, des déclarations pour la mise en place de maisons de santé et de l'autre, l'absence de subventions suffisantes pour permettre à la Case de Santé de continuer le travail entrepris.

Le Syndicat de la Médecine Générale soutient la Case de Santé, et réaffirme qu'il faut que le gouvernement et les collectivités locales mettent en accord les paroles et les actes.

Un refus de subventions à la Case de Santé de la part des différents échelons de décision signifierait de leur part une incapacité à comprendre et à soutenir l'innovation sur le terrain.

Cela préfigurerait alors ce que nous craignons que seront les Agences Régionale de Santé : des machines technico-administratives tournant le dos au progrès social.

Contact : Dr Didier Ménard 06 07 16 57 78

1) <http://www.casedesante.org/>